



Publié sur *Caisse de Prévoyance Sociale* (<http://www.cps.pf>)

[Accueil](#) > [Archives](#) > [Communiqués 2011](#) > Ouverture d'un bureau annexe de la CPS à Avera

Poursuivant sa recherche de proximité et son objectif de simplification des démarches pour les assurés, la Caisse de Prévoyance Sociale a ouvert ce mardi 14 juin 2011 un bureau annexe de la CPS à Avera dans la commune de Taputapuata sur l'île de Raiatea.

Situé au siège de la Mairie de Taputapuata à Avera, le bureau annexe de la CPS accueille les assurés, employeurs et professionnels de santé du lundi au vendredi de 07h30 à 12h00.

Ainsi, chacun peut y constituer et mettre à jour son dossier (situation familiale, professionnelle, coordonnées,...), renouveler sa carte d'assuré social et recueillir les informations sur sa couverture sociale et les prestations auxquelles il peut prétendre.

Il peut également y déposer leurs feuilles de soins, avis d'arrêt de travail, déclarations de salaires et de main d'oeuvre,... ainsi que les règlements par chèque (uniquement) en veillant à y indiquer la référence de l'ordre de recette de la CPS.

Innover pour s'adapter sans cesse aux attentes et besoins des assurés, gérer la santé de chacun avec vigilance, veiller au respect de la qualité des soins et de l'équité inscrit dans ses textes fondateurs et assurant la pérennité du système social dont elle a la charge sont les défis que la CPS relève chaque jour.

URL source (modified on 21/02/2013 - 10:34): <http://www.cps.pf/presse/communiqués/actualite/ouverture-d-un-bureau-annexe-de-la-cps-avera>